



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Circonscription IEN ASH

Avignon, le 3 Mars 2025

Affaire suivie par :
Secrétariat de l'IEN ASH
Tél : 04 90 27 76 11
Mél : ce.i.en.ash84@ac-aix-marseille.fr

49, rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Objet : résultats concours 20^{ème} Anniversaire de la loi du 11 février 2005

Mesdames, Messieurs,

Suite au jury qui s'est tenu ce jour en présence des représentants de l'Agence Régionale de Santé, de la MDPH, de la Préfecture de Vaucluse, de la MAE et sous la présidence de Monsieur Koszyk, DASEN de Vaucluse, les 3 dispositifs récompensés sont :

- 1^{er}: UEMA et ULIS école Les Tamaris, Bollène ; Mme BREY et Mme BOURGES
- 2^{ème}: Ulis collège Gauthier, Cavaillon; Stéphanie HELARY
- 3^{ème}: Ulis école Giono, Bollène, Madison BOISSON

Il est à noter que tous les travaux reçus étaient de grande qualité. Bravo à tous les élèves pour leur investissement et félicitations aux heureux gagnants.

Une cérémonie de remise officielle des prix sera organisée avant les vacances d'Avril afin de remettre les chèques aux vainqueurs.

Philippe Koszyk
IA-DASEN de Vaucluse